

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA REVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Avemù da piglià u parè di u publicu in u quattru di a rivisioni di u PLU

CONSULTATION

PUBLIQUE

Par délibération n°2017/822 du 27 novembre 2017 affichée en Mairie, le Conseil Municipal de la Ville d'Ajaccio a prescrit l'engagement d'une procédure de révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme ayant pour objet une **modification du zonage de terrains sis dans le Vallon de Saint-Antoine afin de permettre le dépôt temporaire des déblais inertes liés aux travaux de mise sous coffre des cuves de la Centrale du Loretto.**

Dans le cadre de la concertation préalable, un dossier sera consultable à la Direction des Services Techniques de la Ville d'Ajaccio, 6 boulevard Lantivy 20 000 AJACCIO, aux heures habituelles d'ouverture du service.

Un registre sera à disposition pour recueillir les observations du public du lundi 8 janvier 2018 au 8 février 2018).

Des agents d'ENGIE seront présents, pour assurer une permanence aux heures et dates suivantes, dans les locaux de la Direction des Services Techniques de la Ville d'Ajaccio, 6 boulevard Lantivy 20 000 AJACCIO, **les mardis** :

- 16 janvier 2018 de 9 h00 à 12 h00
- 23 janvier 2018 de 14 h00 à 17 h00
- 30 janvier 2018 de 9 h00 à 12 h00
- 6 février 2018 de 14 h00 à 17 h00

Le dossier de la révision allégée sera, ultérieurement, disponible sur le site Internet de la Ville.